

Colloque organisé sous le patronage du Ministre de la justice par la Faculté de Droit, d'Economie et de Finance de l'Université du Luxembourg avec la Pasicrisie, le Barreau du Luxembourg et le Groupe luxembourgeois de l'Association Henri Capitant

Comité scientifique :

Pascal Ancel et André Prüm, professeurs à l'Université du Luxembourg
Jean-Claude Wiwinius, président de la Cour Supérieure de Justice du Luxembourg

Actes du colloque

Les actes du colloque seront publiés par Larcier dans la collection de la Faculté de Droit de l'Université du Luxembourg. Les participants pourront commander les actes à un prix préférentiel.

Lieu

Université du Luxembourg
Campus Belval, Grande salle
2, avenue de l'Université | L-4365 Esch-sur-Alzette

Langue

Français et anglais

Inscription

<https://bit.ly/2DNEsny>

Frais d'inscription

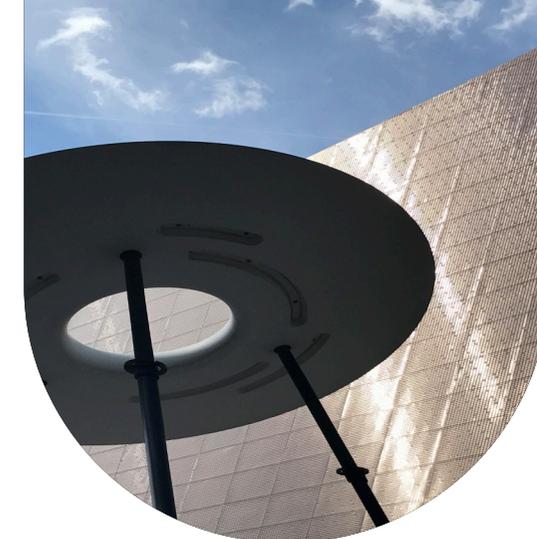
Pour les frais d'inscription, veuillez verser la somme de 100 € sur le compte de l'Université du Luxembourg avant le 9 novembre 2018 en indiquant le code R-AGR-3420-10-K+ nom.

L'inscription au colloque comprend le repas de midi ainsi que les pauses café.

Coordonnées bancaires

Université du Luxembourg
Banque et Caisse d'Epargne d'Etat (BCEE)
IBAN: LU36 0019 2355 9899 3000
SWIFT: BCEELULL

Pour toutes informations utiles
fdef-colloques@uni.lu
www.uni.lu



Colloque

Faut-il réformer le droit des obligations luxembourgeois ?

22 & 23 novembre 2018

Programme

Jeudi 22 novembre

13:30 - 14:00 Enregistrement

14:00 - 14:15 Accueil

M. Stéphane Pallage, Recteur de l'Université

14:15 - 15:00 Introduction

M. Felix Braz, Ministre de la justice
Pascal Ancel & André Prüm

15:00 - 16:15 Le processus de formation du contrat

Animatrice : Yannick Didlinger
Michelle Cumyn (Québec), Olivier Deshayes (France),
Jens Kleinschmidt (Allemagne), Hector McQueen (Royaume-Uni), Patrick Wery (Belgique), Claude Witz (textes internationaux et principes européens)

16:15 - 16:30 Pause

16:30 - 17:45 La disparition formelle de la cause du contrat

Animateur : Patrick Kinsch
Laurent Aynès (France), Rémy Cabrillac (principes européens), John Cartwright (Royaume-Uni), Thomas Kadner (Suisse), Thomas Rüfner (Allemagne), Sophie Stijns (Belgique)

17:45 - 18:15 Discussion avec la salle

Vendredi 23 novembre

08:30 - 09:45 Lésion, violence économique et clauses abusives

Animateur : Pascal Ancel
Pascal Ancel (textes internationaux et principes européens), John Cartwright (Royaume-Uni), Olivier Deshayes (France), Thomas Kadner (Suisse), Oliver Remien (Allemagne), Nathalie Vezina (Québec), Patrick Wery (Belgique)

09:45 - 11:00 Théorie de l'imprévision

Animateur : Dean Spielmann
John Cartwright (Royaume-Uni), Bénédicte Fauvarque-Cosson (textes internationaux et principes européens), Matthias Lehmann (Allemagne), Denis Philippe (Belgique), Luc Thevenoz (Suisse)

11:00 - 11:30 Pause

11:30 - 12:45 Sanctions de l'inexécution

Animateur : Olivier Poelmans
Rémy Cabrillac (France), Bénédicte Favarque-Cosson (textes internationaux et principes européens), Beate Gsell (Allemagne), Hector McQueen (Royaume-Uni), Sophie Stijns (Belgique), Luc Thevenoz (Suisse), Nathalie Vezina (Québec)

12:45 - 14:15 Déjeuner

14:15 - 15:30 Cession de créance, de dette et de contrats

Animateur : David Hiez
Laurent Aynès (France), Michelle Cumyn (Québec), Stefan Huber (Allemagne), Benoît Kohl (Belgique), André Prüm (textes internationaux et principes européens), Luc Thevenoz (Suisse)

15:30 - 16:00 Conclusions

Pascal Ancel & André Prüm

Liste des intervenants

- Pascal ANCEL, Professeur Honoraire à l'Université du Luxembourg
- Laurent AYNES, Professeur à l'Université de Paris I
- Rémy CABRILLAC, Professeur à l'Université de Montpellier
- John CARTWRIGHT, Professeur à l'Université d'Oxford
- Michelle CUMYN, Professeure à l'Université Laval, Québec
- Olivier DESHAYES, Professeur à l'Université de Paris-Nanterre
- Yannick DIDLINGER, Magistrat, conseillère à la Cour d'appel
- Bénédicte FAUVARQUE-COSSON, Professeure à l'Université de Paris II

Liste des intervenants

- Beate GSELL, Professeure à l'Université de München
- David HIEZ, Professeur à l'Université du Luxembourg
- Stefan HUBER, Professeur à l'Université de Tübingen
- Thomas KADNER GRAZIANO, Professeur à l'Université de Genève
- Patrick KINSCH, Avocat au barreau de Luxembourg, Professeur invité à l'Université du Luxembourg
- Jens KLEINSCHMIDT, Professeur à l'Université de Trier
- Benoît KOHL, Professeur à la Faculté de droit de Liège
- Matthias LEHMANN, Professeur à l'Université de Bonn
- Hector McQUEEN, Professeur à l'Université d'Edinburgh
- Denis PHILIPPE, Avocat au barreau de Luxembourg, Professeur à l'Université catholique de Louvain
- Olivier POELMANS, Avocat au barreau de Luxembourg, Chargé de cours à l'Université du Luxembourg
- André PRÜM, Professeur à l'Université du Luxembourg
- Oliver REMIEN, Professeur à l'Université de Würzburg
- Thomas RÜFNER, Professeur à l'Université de Trier
- Dean SPIELMANN, Juge au Tribunal de l'Union européenne, ancien Président de la Cour européenne des droits de l'homme
- Sophie STIJNS, Professeure à la KU Leuven
- Luc THEVENOZ, Professeur à l'Université de Genève
- Nathalie VEZINA, Professeure à l'Université de Sherbrooke
- Patrick WERY, Professeur à l'Université catholique de Louvain
- Claude WITZ, Professeur émérite à l'Université de Saarbrücken